



## Préjudice suite à erreur de ma banque ?

Par **db3zz**, le **12/02/2013** à **17:35**

Il y a qqes jours, je recevais dans ma boîte aux lettres un document émanant de ma banque adressé à mon nom et à ma nouvelle adresse postale à propos d'une demande de prêt.

Mais quelle a été ma surprise à l'ouverture de l'enveloppe et à la lecture plus précise des documents, lorsque je m'aperçus que ce prêt bancaire était souscrit par mon ex-femme de laquelle je suis divorcé depuis plus de 7 ans !

En effet, à l'époque nous avons plusieurs comptes dans cette banque dont un compte joint que nous avons fermé tout de suite après le divorce.

En 7 ans, j'ai déménagé 2 fois, et malgré tout, je viens recevoir dans ma boîte aux lettres une demande de prêt ne me concernant nullement !

Du coup, je me demande si à l'inverse mon ex-femme reçoit qqfois mes relevés bancaires ?

Que dois-je vis-à-vis de ma banque pour m'assurer que cela ne se reproduise pas et puis-je demander préjudice ?

Merci d'avance pour vos réponses éclairées.